

L'élaboration du nouveau PLUi est en cours

Vous pouvez même participer

Mardi 10 avril, le siège d'Est Ensemble a accueilli la première réunion publique sur l'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), un document stratégique et opérationnel qui doit établir le projet d'avenir du territoire. Décryptage.

Tiphaine Cariou

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

C'est un document d'urbanisme intercommunal qui définit le projet de développement urbanistique du territoire d'Est Ensemble pour les prochaines années. Il va ainsi fixer les orientations en matière de logement, de déplacements ou encore de développement économique. C'est aussi un document de planification qui établit les règles de construction sur tout le territoire, y compris à Pantin. Le PLUi agit donc sur des sujets aussi divers que l'implantation d'équipements publics, la création d'espaces verts, les transports en commun ou encore le développement économique. Il concerne les particuliers, les sociétés et les établissements publics.

Pourquoi élaborer un PLUi maintenant ?

Jusqu'à présent, chaque commune

disposait de son propre plan local d'urbanisme (PLU). Mais, depuis l'application de la loi ALUR et la mise en œuvre de loi NOTRe en 2015, la compétence de l'urbanisme a été transférée aux territoires. Le lancement de la procédure d'élaboration du PLUi a ainsi été approuvé le 4 juillet dernier par le conseil de territoire.

Le plan local d'urbanisme intercommunal préservera les identités communales.

Quelle est la vocation du PLUi ?

La première est d'établir un diagnostic partagé sur les neuf villes du territoire, et donc de faire un état des lieux des points forts et des points faibles. L'une de ses fonctions est de rendre progressive la mutation urbaine du territoire d'Est Ensemble où la pression foncière est très forte. Il s'agit enfin de se positionner dès aujourd'hui sur les grands enjeux métropolitains et d'affirmer un projet de territoire cohérent en fédérant des dynamiques actuellement locales.

Quelles sont les ambitions du PLUi ?

Le PLUi a pour ambitions de révéler les richesses d'Est Ensemble, de construire un territoire multifonctionnel, de

lutter contre les fractures urbaines (physiques, sociales et économiques), de développer un urbanisme vecteur de transition écologique et de participer au développement métropolitain.

Que vont devenir les neuf PLU communaux ?

Ils seront remplacés à terme par le PLUi, mais restent actifs jusqu'à la date de son approbation prévue en 2020. D'ici là, chaque commune peut modifier, en lien avec Est Ensemble, son PLU local. À Pantin, le PLU adopté en 2006 a été révisé cinq fois et la sixième modification est en cours. Ses orientations de développement seront prises en compte dans l'élaboration du PLUi.

Qui élabore le PLUi d'Est Ensemble ?

Les élus des neuf communes et d'Est Ensemble, les habitants, les acteurs économiques du territoire (commerçants ou entreprises) et les collectivités (département, région). Dans cette démarche, le territoire est également accompagné par plusieurs prestataires et bureaux d'études. Le PLUi sera soumis à enquête publique.

Guillaume Pérez, chef de projet à Espace Ville

« Avoir plus de poids dans les enjeux métropolitains »



« Espace Ville est un bureau d'études en urbanisme qui accompagne Est Ensemble dans le cadre de l'élaboration de son PLUi. Ce document va construire l'avenir d'Est Ensemble, qui est un territoire pionnier en la matière. Au sein de la Métropole du Grand Paris, seuls Est Ensemble et Plaine Commune se sont lancés dans l'aventure. Selon moi, le PLUi a plusieurs utilités. D'abord, il permet d'avoir plus de poids dans les enjeux métropolitains. Quand on est un territoire de 400 000 habitants, on pèse plus qu'une commune de 30 000 âmes, notamment dans le

domaine des nouveaux réseaux de transport et sur la question des prolongements de lignes. Le PLUi apporte également une nouvelle synergie pour construire un projet commun à l'échelle d'Est Ensemble. Ce qui est intéressant dans l'élaboration de ce document, c'est qu'il va y avoir deux concertations en parallèle. D'un côté, nous aurons une phase de concertation avec les habitants et, de l'autre, des ateliers de travail qui vont réunir des élus et des techniciens. À terme, elles vont permettre d'aboutir au projet du territoire. »

Marieke Verbrugge, chargée de concertation chez Traitclair

« Enrichir l'élaboration du PLUi par l'expertise d'usage »

« Tous les acteurs locaux – habitants, associations, entreprises – vont pouvoir contribuer à l'élaboration du PLUi, via une concertation ouverte jusqu'en 2019. Cette concertation publique est très importante car elle va enrichir l'élaboration du PLUi par l'expertise d'usage, c'est-à-dire grâce au vécu des habitants et des usagers.

À la suite de la réunion publique du 10 avril, des actions beaucoup plus ciblées vont être organisées au sein de chaque commune. Avant la mi-juin, un

café PLUi sera organisé dans chaque ville et il y aura également deux ou trois ateliers sur le sujet. Nous allons aussi aller à la rencontre des habitants sur les marchés, les brocantes, etc.

À Pantin, un questionnaire portant sur les modes de déplacement, les pratiques sportives ou encore les lieux de promenade est disponible, jusqu'au 15 mai, en version papier à l'accueil de la mairie, au conservatoire, au Ciné 104, et sur le site Internet d'Est Ensemble.

Le 19 juin, une réunion restituant toutes les contributions des habitants sera organisée. Participer au PLUi est une excellente occasion de mieux connaître le territoire, de se l'approprier et de réfléchir ensemble à son évolution dans les quinze prochaines années. »

● Pour répondre au questionnaire : <https://www.est-ensemble.fr/plui-questionnaire>. Vous pouvez également vous le procurer à l'accueil de la mairie, au conservatoire et au Ciné104.



© Est Ensemble - Hervé Boutet



De la ferme à l'assiette

Y'a pas plus direct !

Pour cette édition printanière, **le marché paysan pantinois donnera le coup d'envoi de la Semaine du développement durable**. Rendez-vous le 27 mai pour un dimanche gourmand et militant.

Tiphaine Cariou

Organisé par les Amis de la confédération paysanne, le marché paysan réunira, à l'instar des éditions précédentes, des fermiers dont la majeure partie de la production est bio. Objectif : donner aux Séquano-dyonisiens l'occasion d'acheter directement aux producteurs des produits frais et savoureux, respectant l'environnement : « *La spécificité de ce marché, c'est sa valeur militante*, souligne Cyrus Cohier-Chevaux, membre des Amis de la confédération paysanne. *Ces producteurs prônent une agriculture plus respectueuse : leur but n'est pas de produire beaucoup mais de produire mieux.* »

La Confédération paysanne promet en effet une agriculture qui favorise les circuits courts, équitables et écoresponsables. Une problématique qui a donc toute sa place pendant la Semaine du développement durable.

L'éveil des papilles

Place de l'Église, 23 producteurs venus de la France entière feront découvrir leurs produits, dont des jus de bissap concoctés en Normandie, des huiles essentielles auvergnates, de l'agneau des Landes, du miel d'Occitanie ou encore des vins de Bergerac. Pour la plupart d'entre eux, ce sera leur troisième participation pantinoise, à l'image de Noël Artaud dont l'exploitation périgourdine produit foie gras, rillettes de canard et autres cassoulets : « *J'élève 3 000 canards en plein air et tout est confectionné sur place. J'aime la vente directe pour le contact. Cela me*



En plus du comté, la Confédération paysanne du Jura vendra du bleu de Gex, un fromage fabriqué dans seulement quatre coopératives en France.

permet de parler de mon métier. » Des producteurs du Jura feront également le déplacement pour la troisième fois. « *Nous vendrons des fromages qui sont fabriqués en coopérative de producteurs : uniquement du comté de 18 mois d'affinage, du morbier et du bleu de Gex. L'an dernier, il y avait une sacrée queue devant le stand, nos six meules de comté sont toutes parties !* », s'amuse Véronique. Parmi les animations du jour, une petite ferme fera le bonheur des bambins. Quant aux parents, ils apprécieront les dégustations proposées sur les stands. Les plus gourmands testeront les crêpes à la farine de châtaigne de Sonia Pons et les burgers « spécial Aubrac » de Joël Eyraud.

● **Marché paysan : dimanche 27 mai de 10.00 à 18.00**, place de l'Église. Pour en savoir plus sur la Semaine du développement durable, lire page 18.

Vide-greniers : c'est le moment de réserver !

Samedi 10 juin, la Somarep, le gestionnaire des marchés de la ville, organise un vide-greniers place de l'Église. Pour participer, vous avez jusqu'au **5 juin** pour vous inscrire :

- soit par courrier, en fournissant la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de trois mois, une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse et un chèque pour le règlement de votre emplacement,
- soit sur le site internet www.mandon.fr, le règlement s'effectuant dans ce cas par carte bancaire.

Le prix de l'emplacement découvert de 2 mètres linéaires est fixé à 16 €. Comptez 20 € pour bénéficier de 2 mètres couverts, et 20 ou 24 € pour 2 mètres supplémentaires, selon l'option choisie.